

# Abdel Hamid Mamdouh

Candidat au poste de PDG  
de l'Organisation mondiale du commerce



# Le Commerce International est un moyen de croissance et du développement

– Une vision pour l'avenir –



## Aperçu:

**Abdel Hamid Mamdouh** a joué un rôle majeur dans la diplomatie et la politique commerciale pendant 30 ans ; il croit sans aucun doute en l'importance du Système Commercial Multilatéral (SCM) et en la base de celui-ci .

Grâce à sa carrière en tant que négociateur représentant l'Égypte (depuis 1985, et un haut fonctionnaire de l'Organisation Mondiale du Commerce (depuis 1990). **Abdel Hamid Mamdouh** possède une connaissance fiable et une vaste expérience dans le domaine de négociations et des politiques commerciales . Au cours du Cycle d'Uruguay, il a été Représentant Senior du Secrétariat sur la table de négociation et de rédaction de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) et un membre du Groupe de rédaction juridique de l'Accord Global de l'OMC.

**Trente-cinq** ans de service public, de sage leadership intellectuel, et la promotion du commerce international pour stimuler la croissance et le développement économique.





2017-Hamid Mamdouh reçoit le prix « Accomplissement de vie » de Laura Lin, présidente de l'Alliance des industries de services

Tout au long de sa carrière, Hamid Mamdouh a acquis une vaste expérience sous diverses formes, notamment le renforcement du Système Commercial Multilatéral , , pendant la transition de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) à ce qu'on appelle l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) du Cycle d'Uruguay et de ses conséquences, où il a contribué :

- Guider et conseiller les négociateurs sur l'aspect procédural et pratique; dans le cadre de réalisation de l'objectif général commun des membres pour renforcer le rôle du commerce en tant que moteur de croissance et du développement.
- Négociateur des solutions pour combler les lacunes des questions épineuses et thèmes controversés.
- Proposer des solutions juridiques sur les formes des résultats négociés et la rédaction des traités qui ont contribué à concilier les positions de négociation.
- Faciliter la convergence en fournissant des conseils fiables et honnêtes aux parties de négociation



En tant que directeur expert à l'Organisation Mondiale du Commerce, il a une large expertise de leadership et de proposition des visions aux membres du Secrétariat afin d'assurer la prestation du meilleur service possible aux États Membres de l'Organisation, notamment :

- Renforcer l'esprit d'équipe et motiver le personnel lors l'exercice de leurs fonctions à l'égard de l'adhésion à l'OMC.
- Conseiller les membres de l'OMC, qu'ils soient des pays développés ou des pays en voie de développement, sur leurs obligations légales.
- Communication fréquente aux niveaux politiques supérieurs du gouvernement, y compris des conseils sur les questions clés de négociation.
- Offrir une assistance technique aux pays en voie de développement aux niveaux gouvernemental, non gouvernemental et académique.
- Conseiller les équipes de règlement des différends sur le commerce des services.
- Communiquer avec le secteur privé et la société civile sur les questions où leurs préoccupations réglementaires nationales et les règles de l'AGCS se croisent.



Abdel Hamid Mamdouh et le directeur général adjoint Yi clarifient des questions commerciales complexes pour les délégués de l'OMC

## Son histoire:

Il a été haut fonctionnaire international de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pendant 27 ans, dont 16 ans à titre de Directeur du Commerce des Services et de l'Investissement. Après avoir quitté l'Organisation Mondiale du Commerce en octobre 2017, il a continué de travailler sur le commerce international et les questions relatives à l'OMC, en tant que conseiller senior de King & Spalding LLP. en outre, Il est également Professeur invité à l'Université Queen Mary de Londres.

**1976**

### **Diplomatie Commerciale**

Rejoint le corps commercial égyptien

**1985**

### **Négociations**

Négociateur représentant l'Égypte dans l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) au Cycle d'Uruguay

**1990**

### **Expérience juridique**

Rejoint le Secrétariat de l'Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT) en qualité de Conseiller Juridique

**1991**

### **Négociation et rédaction des traités**

Haut fonctionnaire du Secrétariat pour la rédaction de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS)

**2001**

### **Rôle de leadership**

Directeur du Commerce des Services et de l'Investissement

**2018**

### **Secteur privé et milieu académique**

Conseiller Juridique de King & Spalding et Professeur invité à l'Université Queen Mary de Londres

## **Les relations fructueuses**

dépendent non seulement de la mesure sur laquelle nous sommes d'accord, mais surtout de la façon dont nous traitons nos différences.

—Abdel Hamid Mamdouh —



## Sa vision

Le commerce comme moteur de la croissance et du développement économique mondial dans les pays en voie de développement.

Des conditions commerciales stables et prévisibles sont essentielles à l'expansion des échanges commerciaux au profit de tous les États Membres, et l'OMC est le garant de ces conditions.

## Une vision profonde

Le 1er janvier 2020, l'Organisation Mondiale du Commerce a célébré son 25e anniversaire, ce qui a radicalement changé le paysage du commerce international au cours de ce quart de siècle, mais en même temps, le système de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a été privé des fruits de cette modernisation égale

Compte tenu de la répartition détaillée de la fonction de négociation (législative) de l'Organisation, cela n'a pas permis la mise à jour requise des règles régissant l'échange commerciale. Ainsi, l'OMC a actuellement confronté des défis sans précédent, outre ses tâches essentielles, notamment la négociation, le règlement des différends et le suivi, qui diminuent en efficacité et en pertinence. Cela nuirait à tous les États Membres de l'OMC, ce qui aurait des répercussions négatives sur les petites économies en développement qui dépendent de la sécurité des règles commerciales mondiales.



**Au fil du temps, ces trois phénomènes ont entraîné des dysfonctionnements chroniques et épineux des fonctions vitales de l'Organisation.**



Mission permanente d'orientation et d'assistance

Comme dans tout système juridique, il faut trouver un équilibre entre les fonctions « législatives » et les fonctions « judiciaires ». Pour l'OMC, cela signifie trouver un équilibre entre ses bras : Règlement des différends et fonctions de négociation; Le premier a été conduit par l'automatisation intégrée et a acquis une force considérable (jusqu'à récemment), tandis que le second a souffert d'un manque de motivation et de volonté politique, qui a abouti à son inefficacité et le livre des règles régissant le commerce est devenu obsolète car Il n'est plus approprié pour le moment.

La fonction de facilitation de la mise en œuvre et la gestion de l'Accord de l'OMC a été gravement négligée. L'absence d'une fonction délibérative, qui a reçu peu d'attention par rapport aux autres fonctions de l'Organisation, a aggravé les différences et les obstacles, et a érodé la sensibilisation aux nouvelles questions (en particulier en ce qui concerne les questions de plus en plus complexes découlant du modèle des affaires commerciales basé sur la technologie et des tendances réglementaires modernes); l'incapacité de clarifier dans quelle mesure les États Membres se conformaient à leurs obligations ,faisant du règlement des différends la seule option.

## Voie future

Bien qu'il y ait un large consensus sur la nécessité d'une réforme de l'OMC et qu'il soit urgent de l'étendre à toutes les fonctions essentielles, il y a moins d'accord sur les mesures précises à prendre. Il est urgent de poser un diagnostic critique pour transformer les lacunes en expériences éducatives et en étapes d'orientation pour l'avenir.

Les pourparlers sur la réforme de l'OMC devraient être menés dans le contexte de l'objectif fondamental du système, des principes fondamentaux de sa création et de ce qu'il vise à réaliser; L'Organisation Mondiale du Commerce n'était pas une fin en soi, mais a été établie comme un outil de coopération internationale pour promouvoir la croissance économique et le développement dans les pays en voie de développement par le biais de règles qui créent des opportunités commerciales équitables et assurent des relations commerciales stables, prévisibles, transparentes et inclusives entre les États Membres.

De cette façon, les pourparlers sur la réforme ne devraient pas se limiter à protéger l'OMC telle qu'elle est aujourd'hui, mais devraient essentiellement servir l'objectif pour lequel elle a été créée, au cours des 25 prochaines années et au-delà, afin de servir les intérêts de ses membres. Tout en veillant à préserver les principes fondamentaux et les objectifs de l'OMC, les pourparlers sur la réforme ne devraient pas se limiter à « l'OMC à l'avenir », mais plutôt à « l'avenir de l'OMC », c'est-à-dire l'avenir auquel elle fera face.

À ce titre, les efforts de réforme doivent avancer en mettant fortement l'accent sur la promotion des aspirations des pays en voie de développement et des pays les moins développés, sans laisser l'un ou l'autre des deux pays derrière.

À cet égard, la tâche la plus urgente est de renouveler la capacité des États Membres pour se réunir à la même table et participer à des discussions fructueuses sur des questions difficiles liées aux fonctions de l'Organisation; les États Membres doivent engager un dialogue entre eux. Sans cette première étape nécessaire, il sera très difficile de procéder à l'évaluation des fonctions essentielles du règlement des différends, des négociations, la fonction délibérative ou celles des administrations ordinaires en vue d'assurer la transparence des mesures commerciales adoptées par les États Membres et de se conformer aux exigences de notification des accords de l'OMC.

Un bon début pourrait être de soulever à nouveau des questions qui traitent de l'objectif commun pour lequel le système a été créé et de fournir un processus bien structuré, transparent et inclusif, dans le cadre d'un programme clair qui formule et priorise ces questions.

La recherche des intérêts des États Membres moins influents au sein de la communauté commerciale internationale exige leur participation active aux négociations afin d'assurer des résultats significatifs qui répondent à leurs besoins en matière de développement, ce qui repose sur des éléments clairs, des positions claires et fondées sur l'information. Ainsi, l'OMC a dû mobiliser toutes les ressources nécessaires pour assurer un soutien technique et un renforcement des capacités nécessaires aux États Membres. Les résultats des négociations devraient non seulement être compatibles avec les besoins commerciaux, financiers et de développement des pays en voie de développement et des pays moins développés, mais aussi contribuer à stimuler leurs efforts de la réforme intérieure..

Il faut se rappeler que les conséquences tragiques de la pandémie de Covid-19 sur l'économie mondiale n'ont pas encore été pleinement mesurées. Les disparités économiques entre les Etats sont lourdes de risques d'augmentation, les Etats faisant face à la crise avec des niveaux variables de préparation et de capacité. Ainsi, le fait de donner la priorité et mettre en oeuvre un forum pour l'élaboration de mesures commerciales spéciales, ainsi que le renforcement de la bonne volonté nécessaire à la coopération internationale, ont joué un rôle essentiel que l'OMC doit jouer dans son redressement

En tant qu'outil fondamental pour le commerce international, l'Organisation doit veiller à maintenir en tout temps des canaux de communication ouverts avec le monde des affaires, tout en étant consciente des dernières évolutions de l'économie mondiale, ses besoins les plus urgents et les questions émergentes, non seulement à l'échelle de ses cercles diplomatiques et politiques habituels, mais aussi sur une approche ascendante et holistique. En renforçant et en développant leurs relations avec tous les acteurs mondiaux, y compris les petites entreprises des pays en voie de développement et des pays moins développés.

En bref, l'avenir de l'OMC est façonné par ses membres qui décident sa voie. Elle ne peut être décidée que par eux, et le rôle du Directeur Général à cet égard est toujours le rôle d'un médiateur honnête et facilitateur qui travaille avec les États Membres pour promouvoir la convergence vers des résultats positifs et acceptables pour tous. Le Directeur Général devrait donc avoir, pour aborder les questions nombreuses et complexes de la réforme, une connaissance technique approfondie et une vaste expérience ainsi qu'une bonne gouvernance politique et une vision solide pour jouer ce rôle essentiel, si sensible

## **Le Secrétariat de l'OMC**

doit à ses membres la meilleure expertise mondiale dont ils disposent avec l'appui d'une direction supérieure qui équilibre mieux entre les sexes.

— Abdel Hamid Mamdouh —







**Il suffit de parler de l'avenir de  
l'OMC, mais il est temps de parler  
de l'OMC à l'avenir.**

Site officiel  
[hamid-mamdouh.com](http://hamid-mamdouh.com)

Demandes de renseignements des Médias  
[sherif@havox.ch](mailto:sherif@havox.ch)